CAHIER DES CHARGES



1/2 finales jeunes 2023 (série 1-2-3)

26-27 & 28 mai 2023

A. Conditions d'organisation

- 1. organisation confiée à 1 club ou plusieurs clubs de proximité pouvant recevoir la totalité des rencontres
- 2. organisation sur 3 journées (1 match le vendredi soir)
- 3. capacité d'accueil public : 250 places assises au minimum
- 4. vestiaires:
 - a. équipes : 4 vestiaires
 - b. arbitres: 2 vestiaires avec table et chaises
- 5. les salles seront visitées par la Commission Sportive et (ou) des représentants du Bureau en référence au présent Cahier des Charges.
- 6. Le Comité aura en charge de prendre contact avec le club candidat retenu pour cette visite au minimum 1 mois avant la date de la manifestation
- 7. Les fichiers e-marque seront fourni par le comité sur clés USB

B. Besoins en matériel (pour chaque salle)

- 1. Table de Marque (composée de 3 tables), si possible face au spectateur
 - 5 chaises
 - l'équipement nécessaire au déroulement d'une rencontre de basket ball (appareils, matériel)
- 2. Ballons : au nombre de 7 fournis par le club organisateur (une personne sera chargée de la gestion des ballons entre les échauffements)
- 3. Des chaises (12 par équipes), et non des bancs, pour les équipes
- 4. Tables
 - 1 table pour le(s) délégué(s) du Comité
 - 1 table pour la Presse
- 5. Matériel de 1ère urgence
 - trousse à pharmacie
 - numéro de téléphones des secours (pompiers, médecin, ...) en cas d'accident
- 6. Balai ou serpillières pour essuyer le sol
- 7. Une poubelle pour chaque équipe à proximité des chaises
- 8. Si possible une connexion WIFI ou internet filaire
- 9. 2 ordinateurs pour l'e-marque dans chaque salle
- 10. Prévoir l'organisation du tri sélectif

C. Déroulement des rencontres

- 1. Entrées gratuites
- 2. responsable(s) de salle connaissant le fonctionnement des différents appareils de la Table de Marque qui devront se tenir près du (des) Délégué(s) du Comité désigné sur chaque rencontre.
- 3. arbitres désignés par la CDO. Dans le cas où il y aurait une défection d'arbitre de dernière minute, le comité de l'Ain prendra les dispositions nécessaires pour le bon déroulement des rencontres.
- 4. OTM: chaque équipe en présence doit présenter 1 personne expérimentée. Le club organisateur doit cependant prévoir 2 OTM pour pallier les éventuelles absences (voire 3 si la configuration des appareils le nécessite). Les pénalités financières des clubs défaillants seront reversées au club organisateur.
- 5. bouteilles d'eau bouchées: pour chaque rencontre, arbitres et OTM. Les équipes se chargent de se fournir en eau. Chaque acteur apporte sa bouteille.
- 6. Une personne sera chargée de répondre aux demandes des arbitres et OTM (vestiaires, bouteilles d'eau…)

D. Restauration

- 1. buvette : proposer des tarifs adaptés demander les autorisations de buvette
- 2. proposer une formule de repas pour les équipes participantes (inscriptions directes).
- 3. boissons et goûter d'après match pour les joueurs

E. Communication

- 1. Contacter la Presse locale (avant et pour la manifestation)
- 2. Présence d'un speaker et/ou d'une personne pour la gestion des musiques ainsi qu'une sono (avec 1 micro sans fil minimum)
- 3. avant chaque rencontre, les équipes seront sollicitées pour une photo en une zone déterminée
- 4. prévoir la présentation des équipes 6 minutes avant chaque rencontre
- 5. réception : laissée à l'appréciation de l'organisateur (invités, heure, lieu, ...)
- 6. Prévoir une ou plusieurs personnes pour diffuser les rencontres sur internet.
- 7. Prévoir une personne pour la prise de photo

F. Divers

- 1. fléchage aux entrées de la localité
- 2. parking dédié pour les organisateurs et les participants et invités place de parking à réserver près de la salle pour les journalistes